

Coaching en entreprise par Le Bureau d'Amélie

Boostez la performance et le bien-être de vos collaborateurs grâce à un coaching personnalisé en entreprise.



Le coaching en entreprise, c'est l'opportunité pour vos collaborateurs de bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, directement sur leur lieu de travail. À raison d'une présence d'un jour toutes les deux semaines par exemple, pendant plusieurs semaines, **le coach aide chaque salarié à :**

- Exprimer et analyser ses problématiques (communication, organisation, stress, évolution professionnelle, etc.).
- Identifier des solutions concrètes à mettre en place.
- Mettre en œuvre un plan d'action efficace, avec un suivi personnalisé.

Pourquoi intégrer le coaching au sein de votre entreprise ?

Le coaching est un investissement durable pour votre équipe et votre organisation.

En accompagnant vos collaborateurs dans la gestion de leurs difficultés, vous pouvez :

- Prévenir les risques de démotivation, burn-out ou démissions vers des entreprises plus à l'écoute.
- Augmenter le niveau de **bien-être** et la **motivation** au quotidien et donc la **performance**. Un employé qui se sent bien dans son entreprise donnera bien plus de sa personne !
- Garantir des résultats durables en traitant les problématiques à leur source.

Un accompagnement sur le long terme permet d'apporter des ajustements progressifs, assurant ainsi une efficacité maximale des solutions mises en place.



Comment mettre en place le coaching en entreprise ?

La mise en place dépend de vos besoins et des objectifs que vous souhaitez atteindre.

Pour une structure de moins de 30 salariés, une journée toutes les deux semaines est souvent un format optimal. L'accompagnement se fait sur plusieurs semaines afin de suivre la mise en place des solutions et ajuster les actions si nécessaire.

Pour une structure de plus de 30 à 50 salariés, une journée par semaine est recommandée afin de pouvoir recevoir chaque collaborateur qui le souhaite.

Voici les étapes du processus avec les collaborateurs :

- **Entretien d'audit** : un premier échange pour recueillir les besoins des collaborateurs et analyser les situations.
- **Identification des blocages** : lors du second rendez-vous, nous travaillons à identifier les points de friction et à envisager des solutions adaptées.
- **Mise en place et suivi des solutions** : un accompagnement régulier pour garantir que les solutions soient mises en œuvre et ajustées en fonction des résultats.

Tarifification

Le tarif de ce service varie en fonction du nombre de salariés et des journées d'accompagnement mises en place ainsi que la durée souhaitée.

Chaque entreprise est unique, et j'adapte cette offre pour répondre au mieux à vos besoins.

Contactez-moi dès maintenant pour discuter des options adaptées à votre entreprise.

Votre contact :

Une expertise fondée sur l'expérience terrain

En tant que consultante en gestion de carrière et en bilan de compétences, j'accompagne régulièrement des salariés qui ne se reconnaissent plus dans les valeurs de leur entreprise ou qui subissent depuis longtemps un mal-être profond lié à leur travail.

Ces situations m'ont amenée à concevoir un service de coaching en entreprise, intervenant en amont de ces difficultés. Mon objectif est de mettre en place des solutions concrètes au sein même de l'entreprise, réduisant ainsi le turnover et assurant un meilleur bien-être des collaborateurs.

En traitant chaque problématique à sa source, les résultats obtenus sont nettement plus durables. Les salariés retrouvent confiance en leur avenir professionnel, se sentent soutenus, et estiment que leur employeur met tout en œuvre pour les accompagner en leur fournissant les outils nécessaires à leur épanouissement.



AMÉLIE HOGER

Consultante en gestion de carrière

06.31.44.87.29

lebureaudamelie@gmail.com

29 rue de la Libération
72460 Savigné l'Évêque